

Rapport du maire sur la situation financière de la
municipalité de Sainte-Perpétue présenté à
la séance du conseil du 2 novembre 2015

Ce rapport vous est présenté conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal.

ÉTATS FINANCIERS 2014

Revenus

Revenus de fonctionnement	973 385\$
Revenus d'investissement	<u>381 606\$</u>
Total des revenus	1 354 991\$

Charges

Dépenses de fonctionnement	<u>1 072 187\$</u>
Résultat de l'exercice	282 804\$
Éléments de conciliation fiscale	<u>(269 944\$)</u>
Surplus (déficit) de l'exercice	12 860\$

Les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2014 ont été vérifiés par Roy, Desrochers, Lambert sncrl.

ÉTAT DES REVENUS ET DES CHARGES
au 30 septembre 2015

Revenus	1 089 195\$
Charges	910 290
Autres dépenses activités financières	57 293
Résultat	121 612\$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES
DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2015

	Allocation de dépenses	Rémunération	Total
Maire	3 793.20	7 586.88	11 380.08
Conseiller	1 264.08	2 527.80	3 791.88

frais de déplacement 0,40/km

MRC : 174.20\$ /assemblée

102.00\$ /comité spécial

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$

Régie des déchets	Enfouissement et collecte sélective	50 610\$
MRC de Nicolet-Yamaska	Quote-part	80 298
MPECO	Mise aux normes réservoir d'eau potable	469 653
BPR	Honoraires	33 735
Centre des Sports & Loisirs	Subvention	31 992
Équipement Robert Lamothe	Déneigement	51 278
Hydro-Québec	Électricité	40 322
Les Pétroles Therrien	Essence & autres	173 986
Ministère des finances	Sûreté du Québec	101 067
Smith Asphalte	Pavage	25 489

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2014 - 2015 - 2016

2014	Camion incendie	180 000\$
2014	Aqueduc	80 000
2015	Voirie (routes)	150 000
2016	Voirie (routes)	150 000

ÉVALUATION FONCIÈRE 2014 - 2015 - 2016
3e exercice

Évaluation foncière imposable	107 405 500\$
Évaluation foncière non-imposable	4 251 000
Évaluation totale	111 656 500

RÉALISATIONS 2015

Les réalisations 2014 liées à la mise à niveau du réseau d'eau potable ont été reportées à l'année 2015 notamment la réhabilitation des puits, le remplacement des équipements du système d'alimentation du réservoir d'eau potable ainsi que la réfection du bâtiment.

Ayant planifié la réhabilitation des puits numéro 2 et 3, le conseil, à la suite des résultats peu probants de la mise à niveau du puits numéro 3, a décidé de mettre fin au processus de réhabilitation. En fait, l'échec à la régénération du puits numéro 3, l'abaissement de la nappe phréatique ainsi que l'investissement prévu pour le réaménagement du bâtiment nous amène à nous questionner sur l'approvisionnement futur en eau potable de la municipalité. Sans que la situation ne soit alarmante, le conseil désire rechercher des solutions alternatives avant d'engendrer des sommes importantes à l'usine de filtration.

Le remplacement des équipements du système d'alimentation du réservoir d'eau potable (bassin de distribution) a manifestement pris du retard mais devrait tout de même voir sa finalité au cours du mois de novembre. Or, ce retard nous amène donc à reporter au printemps prochain la réfection du bâtiment initialement prévue cet automne. Le programme de la taxe d'accise étant renouvelé, le conseil utilisera ces nouvelles sommes pour acquitter les factures liées à la mise à niveau du réseau d'eau potable.

Profitant de l'annonce du gouvernement de la mise en place du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal dont le financement représente 50% des dépenses admissibles, la municipalité a convenu de répertorier les routes dont la gestion lui incombe qui démontraient des signes avancés de détérioration afin de profiter des subventions pour alléger le fardeau fiscal des citoyens. Nous avons donc déposé le projet de réfection des rangs Saint-Edmond, Saint-Charles, Sainte-Anne et de la route Bureau.

La vente de terrains domiciliaires se poursuit. Nous remarquons toutefois un certain essoufflement quant à la demande. Afin de pallier cette problématique, le conseil, de concert avec la Caisse Desjardins, participera à un blitz publicitaire. Au cours de l'année 2015, nous avons un terrain de vendu et un de réservé. Bienvenue aux nouveaux résidents !

En terminant, le conseil municipal vous invite à participer à l'assemblée d'adoption du budget qui se tiendra le soir même du conseil municipal, soit le 14 décembre 2015 à 19h00. Au plaisir de vous y accueillir !

Line Thérout
Maire